

Compte rendu Conseil de quartier Centre du mercredi 21 novembre 2018

- Marie-Laure Burnichon, Présidente du Conseil Centre,
- les membres du conseil de quartier Centre,
- Isabelle Sanaitis, Gérante du commerce « Olympe et Salomé », galerie d'Art, 27 rue Maréchal Foch,
- Edmond Bourgeon, Adjoint en charge de la Sécurité et vice-Président du conseil Centre,
- Sophie Rotkopf, Adjointe en charge du Commerce, de l'Artisanat, des Professions Indépendantes et de la cellule de Management de Centre-Ville,
- Lucien Murzi, Adjoint en charge de la Vie Associative et de la Vidéo Protection,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Robin Léone, Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Frédéric Fournier, Responsable du Pôle Voirie, Signalisation, Eclairage, Ville de Roanne,
- Aurélien Garcia, Directeur du projet « Cœur de Ville », Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Marie-Laure Burnichon et Edmond Bourgeon accueillent l'assemblée, les conseillers et les services, et les remercient pour leur présence.

Cœur de ville

Aurélien Garcia commente un diaporama (document ci-joint).

Intégrée dans ce dispositif national, doté de 5 milliards d'euros, Roanne est une des 222 villes sélectionnées qui profitera de ce dispositif. Il participera à redynamiser son centre ville, que ce soit en termes d'offres de l'habitat, de développement économique et commercial, d'accessibilité et de mobilité, de valorisation urbaine et du patrimoine, d'accès aux services publics... L'îlot Foch-Sully est une première action déjà bien engagée, d'autres suivront. Echelonné sur 5 ans, ce dispositif donne matière à faire naître de nouveaux projets en faveur d'une reconquête de Roanne et de ses Roannais.

Jean-Marc Thieffine exprime le souhait de voir mettre l'accent sur l'accessibilité de l'habitat du centre-ville, indiquant par exemple que nombreux logements anciens demeurent sans ascenseurs.

Aurélien Garcia répond qu'une mobilisation sera exercée en faveur de réhabilitations de copropriétés, l'habitat sera bien au cœur du dispositif.

M. le Maire avait pris en compte la vétusté de l'habitat à Roanne bien avant la mise en œuvre de « Cœur de Ville », précise Lucien Murzi ; ce dispositif auquel Roanne a répondu spontanément, est « un plus » qui permettra de concrétiser des projets ajoutés.

Les animations

2019 verra la reconduction d'un « ciné plein air », animation au succès désormais reconnu. Marie-Laure Burnichon sollicite les conseillers pour de nouvelles propositions sur 2019.

Une boîte à livres

Marie-Laure Burnichon rappelle une récente rencontre avec le Conseil Municipal d'Enfants qui souhaite travailler avec les Conseils de Quartier sur l'installation de nouvelles boîtes à livres. A cet égard, elle rappelle que le chalet en bordure de la place de l'Hôtel de Ville est aujourd'hui vacant ; le Conseil de Quartier avait émis le souhait de sa reconversion en boîte à livres. Ce projet, validé par M. le Maire, sera mis en œuvre avec les services de la Ville et le Conseil Municipal d'Enfants.

Au-delà de ce projet, Marie-Laure Burnichon indique le souhait du Conseil de Quartier de réaliser et d'installer également une boîte à livres Place des Promenades. La réflexion se poursuivra.

La voirie

Frédéric Fournier se présente aux conseillers. Récemment en poste à la Ville de Roanne, Frédéric Fournier supervise les actions de voirie, d'éclairage et de signalisation. Il assiste actuellement à chaque séance plénière des conseils de quartier pour s'informer de tous leurs projets et demandes.

Olivier Jandard donne ensuite des informations sur la réalisation de 10 demandes et leur coût (document ci-joint), comme par exemple 110 000 € pour la réfection de la rue Anatole France, dont seuls les marquages restent à achever.

Questions de voirie :

- Quel devenir du carrefour Louis Flandre ? Un élargissement de la voirie sans autre modification.
- L'éclairage place des Promenades est estimé trop conséquent : il favoriserait l'installation de personnes dans le kiosque, ce qui engendre notamment du bruit. Lucien Murzi répond qu'un éclairage doit être maintenu un minimum pour assurer la sécurité de la ville. Il rappelle que toute anomalie doit être signalée via le 17, numéro de la Police Nationale ou le 04 77 44 42 44, numéro du Centre de Protection Urbain.

La boutique test

Sophie Rotkopf rappelle l'origine de la création de la boutique test. Il y a 2 ans, après la fermeture successive de nombreux commerces rue Maréchal Foch (9), la nouvelle municipalité avait décidé de mettre en place un concept de boutique test, dans l'objectif de favoriser l'implantation d'un nouveau commerce. A cet effet, elle avait acquis un local aux enchères, qu'elle a souhaité mettre à disposition d'un porteur de projets qui se verrait offrir la 1^{ère} année de loyer (619,40 €/mois) et poursuivre ensuite avec un loyer progressif. Il s'agit d'un bail "précaire" d'une durée de trois ans maximum, à l'issue duquel le porteur de projet peut se porter acquéreur.

Un comité de sélection composé de 11 membres issus de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Loire, des Vitrites de Roanne, et de la Ville s'est réuni pour examiner les différentes candidatures et a retenu celle d'Isabelle Sanaitis.

Isabelle Sanaitis fait le retour de son expérience. Sa boutique, sous forme de dépôt vente, met en avant des artistes français, dans un objectif de démocratiser l'art. Cette boutique test a été une grande opportunité dit-elle, et une expérience très positive, laquelle, au-delà de la réussite personnelle, permet à 50 artistes de vivre de leur art. Aujourd'hui, Isabelle Sanaitis est en capacité de « voler de ses propres ailes », souhaite évoluer et tirer profit de cette première étape, c'est pourquoi elle va s'installer dans un espace plus vaste de 180 à 200 m², sur Roanne.

Cette boutique sera donc disponible pour un nouvel appel à projets qui sera lancé prochainement.

Le concept de boutique test, controversé à plusieurs reprises au sein du conseil, fait de nouveau ce soir, l'objet d'échanges d'opinions divergentes. Marie-Laure Burnichon rappelle qu'il s'agit d'un projet de la Municipalité, et comme pour tous projets, elle reste souveraine dans ses décisions.

Toutefois, Sophie Rotkopf indique qu'à défaut d'être membre décisionnaire, le Conseil de Quartier Centre pourra tout à fait être associé à la consultation des projets. A cet effet, Marie-Laure Burnichon suggère d'intégrer « le handicap » dans le concept de la boutique test, avec par exemple la création d'un café qui emploierait des personnes handicapées. Sophie Rotkopf prend note de cette suggestion.

Le projet Patrimoine

Le projet avance bien. Denise Duchemin et Ghislaine Murard, tout particulièrement investies dans ce projet, ont déjà préparé une bonne douzaine de textes. Ils sont actuellement en cours de relecture par Mme Lagoutte, référente sur ce projet, au service des Archives de la Ville.

Questions diverses

- Rond-point Dorian : Il manque une signalétique pour apporter plus de lisibilité au directionnel des 2 voies montantes pour le Coteau, le centre-ville ou le bord du canal.
- Demande récurrente d'un miroir au rond-point Raoul Follereau.
- Sortie du parking de l'hôpital : de nombreux automobilistes empruntent le sens interdit. Des contrôles de Police Municipale seront programmés.
- Devenir de l'ex-cinéma Médian ? il a été vendu tout comme l'ex-restaurant l'Escargot. Il y aura une mise en alignement des bâtiments. Le restaurant Capucine pourrait être relogé sur l'ex-cinéma et les autres bâtiments destinés à de l'habitat.
- Quid des rues exclues de l'abonnement de stationnement centre-ville ? Jean-Luc Condette répond que la seule modification, à partir du 1^{er} décembre, concernera la partie basse de la rue Jean Jaurès et autour de la place du Château. Elle répond à une demande des commerçants qui sollicitent davantage de rotation du stationnement pour ainsi favoriser les places pour leur clientèle. Une information a déjà eu lieu et sera bien naturellement renouvelée.
- Quel devenir de l'ex-bâtiment de la Caisse d'Epargne ? Il s'agit d'un bâtiment privé pour lequel la Ville n'a pas connaissance de projets.
- Quel devenir pour l'ex-local du Buisson Ardent ? Pas de projet à ce jour.
- Mme Deléglise souhaiterait que les concerts sous le kiosque de la Place des Promenades, très appréciés, puissent être étendus à d'autres sites pendant la période hivernale. Marie-Laure Burnichon rappelle à cet égard un projet du Conseil, de créer une scène ouverte aux artistes.
- Edmond Bourgeon apporte des informations s'agissant de la sécurité Place des Promenades. Un certain nombre de faits avait été identifié par la Police Nationale et la Police Municipale qui sont intervenues entre avril et octobre pour sécuriser cette zone. On compte 309 interventions (patrouilles pédestres, portées, points fixes et interpellations), dont 145 par la Police Nationale. Ce site est actuellement le plus surveillé par les Forces de l'Ordre. Les riverains et les commerçants ont été entendus et concertés à plusieurs reprises sur ces problématiques de sécurité, et nombreuses personnes ont d'ailleurs écrit à la Ville pour remercier les actions de la Police Municipale. Mme Duchemin ne semble pas partager ce constat et fait notamment remarquer

la persistance de nuisances nocturnes. Edmond Bourgeon indique que la Police Municipale n'intervient pas la nuit, mais la Police Nationale a bien été avisée et prendra des dispositions.

- Marie-Laure Burnichon demande l'installation de corbeilles à déchets supplémentaires sur la Place des Promenades. Edmond Bourgeon informe d'un ramassage désormais prévu le dimanche ; par ailleurs, le restaurant Mac Donald a proposé à la Ville un partenariat dans lequel il s'engagerait à ramasser les déchets sur lesquels figure la marque de l'enseigne.
- Mme Deléglise souligne une gestion très maîtrisée de la sécurité au carrefour Héliétique. En revanche, elle ne valide pas le concept du totem à chewing gum sur ce site, qu'elle trouve particulièrement rebutant.

Marie-Laure Burnichon lève la séance à 20h.

**Le prochain conseil de quartier Centre
aura lieu mercredi 13 mars 2019 à 18h30 à l'espace Congrès**